Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 11 (1998)

Artikel: Croisat : famille bourgeoise de Grandvaux depuis 1833, originaire de

Beaufort en Tarentaise (Savoie)

Autor: Favez, Pierre-Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croisat

Famille bourgeoise de Grandvaux depuis 1833, originaire de Beaufort en Tarentaise (Savoie)

La famille Croisat est venue de Beaufort, alors royaume de Sardaigne, s'installer en Pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle comme ramoneurs. Dans un premier temps, seuls les hommes sont venus y travailler, car les enfants de Joseph Antoine sont nés en Savoie.

Elle remonte à Jean Pierre Croisat dont les trois fils, Jean Joseph, Joseph Antoine et Nicolas, obtinrent de LL. EE. de Berne le 19 janvier 1786 l'autorisation d'exercer leur profession de ramoneurs à Lausanne, leur tolérance de séjour étant valable pour 4 ans (ACV, Bb 25/31, 45). Ce devait être en fait un renouvellement, car le fils de Joseph Antoine déclare en 1833 dans sa demande de naturalisation que son père est venu s'établir à Lausanne en 1771 déjà.

L'aîné semble donc être Jean Joseph. Le greffe baillival de Lausanne lui délivra le 5 juillet 1792 un passeport pour aller en Savoie, ainsi qu'à ses deux ouvriers (ACV, Ea 8/1, p. 2): ceux-ci seraient-ils ses deux frères? Le même greffe lui délivra un autre passeport pour Beaufort le 12 juillet 1793 (ACV, Ea 8/1, p. 66). Jean Joseph fils de feu Jean Pierre Croisat, ramoneur à Morges, natif de Beaufort en Savoie (département du Mont-Blanc), décéda de mort subite à Morges le 30 décembre 1811 et fut enseveli à Assens (catholique) le 1er janvier 1812 (ACV, Eb 7/7, 121-122).

Le second paraît être Joseph Antoine, né en 1751, qui suit.

Le troisième est donc Nicolas, dont la seule attestation connue est celle de 1786, à moins qu'il ne soit l'un des deux ouvriers de son frère Jean Joseph en 1792.

La famille vaudoise remonte donc à *Joseph* Antoine, maître ramoneur, né en 1751 puisqu'il meurt à Lausanne à 65 ans le 13 septembre 1816, étant enseveli à Assens (catholique) le 16 (ACV, Eb 71/50, 42; Eb 7/7,132). Il avait testé avec sa femme Anne Molliet-Claudet le 12 octobre 1814, instituant héritiers leurs enfants Antoine, négociant à Lausanne, et Thérèse, femme de Joseph Guillery, maître ramoneur à Vevey; le testament fut homologué le 1er octobre 1816 en Justice de paix de

Lausanne (ACV, Bg 13 bis/18, p. 251). Il était venu s'installer en 1771 à Lausanne tout en retournant régulièrement chez lui : le bourgmestre de Lausanne lui remit ainsi le 18 juillet 1795 un passeport pour aller en Savoie. Sa famille vint le rejoindre par la suite, son fils en 1799, sa femme et ses filles vraisemblablement en même temps, en tout cas avant 1802.

Il avait dû épouser à Beaufort vers 1782 Anne, fille de Joseph Molliet dit Claudet ou Molliet-Claudet et de Thérèse née Tassion, également de Beaufort, née en 1755 car décédée à Lausanne le 18 mai 1827 à 72 ans (ACV, Ed 71/45, 293). Le couple eut au moins trois enfants, tous nés à Beaufort :

- Marie *Thérèse*, née en 1783 car décédée à 54 ans à Vevey le 10 août 1837 (ACV, Ed 132/16, 84). Elle était venue à Lausanne avant le 10 juillet 1802, étant à cette date marraine avec son père à Bottens (ACV, Eb 18/6, 39). Elle épousa à Assens (catholique) le 8 janvier 1803 Joseph fils de Philippe Giugleri ou Giulliery (aujourd'hui Giulieri), de Val Peccia, canton du Tessin (ACV, Eb 7/7, 148), maître ramoneur à Vevey.
- Anne, née en 1786 car décédée à environ 22 ans à Lausanne le 31 décembre 1808 et ensevelie à Assens (catholique) le 3 janvier 1809 (ACV, Eb 71/49, 240; Eb 7/7, 119). Elle avait été marraine à l'oratoire catholique de Lausanne le 19 novembre 1803 (inscription à Assens : ACV, Eb 7/7, 15-16).
- Antoine Marie, né en 1789 d'après les âges donnés à la naissance de ses enfants notamment, qui suit.

Antoine Marie Croisat est né en 1789 : il avait donc 10 ans quand il est venu s'établir à Lausanne où il exercera la profession de négociant. Il est signalé comme marchand quand il est témoin d'un mariage catholique à Lausanne le 10 janvier 1814 (ACV, Eb 7/7, 157).

Naturalisation. Antoine Marie fils de feu Joseph Antoine Croisat, de Beaufort, royaume de Sardaigne, marchand épicier, demeurant à Lausanne depuis 1799 (où son père était domicilié dès 1771), père de 12 enfants, soit 4 garçons et 3 filles d'un premier lit (il avait épousé une Vaudoise) et un garçon et 4 filles du second lit, ayant obtenu une promesse de bourgeoisie de Grandvaux, demanda la naturalisation vaudoise en 1833. Elle lui fut refusée dans un premier temps, car on estimait la finance de Grandvaux (1500 francs) insuffisante si la commune devait se trouver à l'avenir dans l'obligation d'assister une famille si nombreuse. Il revint à la charge par une lettre du 5 juillet 1833,

précisant que son fils aîné était à Moscou depuis 1829, parti sous les auspices de son oncle professeur au gymnase de Grodno et placé comme gouverneur chez le prince Tcherstaski, le second terminant son apprentissage chez M. Martin, banquier à Lausanne, à la veille d'obtenir une place qui lui ouvrira à l'étranger une carrière avantageuse, le troisième et le quatrième et l'aînée des filles étant sur le point de se rendre en Russie où leur frère les attend pour les faire profiter des avantages de sa situation; il offrait au surplus d'augmenter de 100 francs la finance de Grandvaux. Il obtint finalement sa naturalisation du Grand Conseil le 26 novembre 1833, avec lettre de bourgeoisie de Grandvaux du 26 décembre suivant (dossier de naturalisation : ACV, K VII f 5/1 Croisat).

Les voyages d'Antoine Croisat paraissent se résumer à la Savoie : la préfecture de Lausanne lui délivre un passeport pour Chambéry en janvier 1838 et le 11 mars 1839 (ACV, K VII g 12/1, p. 107 et 123), un autre le 9 septembre 1842, allant à Chambéry pour affaires, accompagné de sa femme Paulixène née Durand (ACV, K VII g 12/2, No 869) et un dernier le 17 septembre 1850, allant dans les Etats sardes pour affaires (ACV, K VII g 12/4, No 74). Il a 62 ans et est domicilié à Lausanne quand il annonce à Vevey la naissance de sa petite-fille dont il est le parrain le 4 décembre 1851 (ACV, Ed 132/4, 110).

En premières noces, il épousa à Assens (catholique) le 5 juin 1810 Marguerite fille de François Jaccottet d'Echallens, demeurant alors en la maison du curial d'Orzens (ACV, Eb 7/5, 71). Marie *Marguerite* Françoise, fille de François Jaccottet et de Marie Madeleine née Lenoble, était née et avait été baptisée à Echallens (catholique) le 10 juillet 1785 (ACV, Eb 50/11, 47). Elle mourut à Lausanne le 8 juillet 1821 à 35 ans; son père était notaire (ACV, Ed 71/45, 2).

Devenu veuf, Antoine Croisat se remaria vraisemblablement à Thonon vers 1825 avec Polixène Durand, apparemment née à Thonon vers novembre 1791. Jacqueline *Polixenne* Croisat, fille de feu François Durant, de Thonon, et de Jacqueline née Galliard, femme d'Antoine Croisat, de Grandvaux, négociant, mourut à Lausanne le 2 avril 1846 à 52 ans et demi (ACV, Ed 71/50, 515).

- 4 garçons et 3 filles sont issus du premier lit, tous nés et baptisés catholiques à Lausanne et par conséquent inscrits à Assens :
- Joseph *Henri*, né et baptisé le 24 mai 1811, ayant pour parrain et marraine ses grands-parents Joseph Croisat et sa femme (ACV, Eb 7/7, 51). Son oncle [Jaccottet ?], professeur au gymnase de Grodno, l'avait fait venir en Russie en 1829; en 1833, il était précepteur chez le prince Tcherstaski. C'est certainement lui, bien qu'il ne soit dit âgé

que de 29 ans, cet Henri Croisat, de Grandvaux, professeur de langue française dans (sic) l'Institut des Demoiselles nobles de Karkow, en congé jusqu'au 29 septembre 1844, auquel la préfecture de Lausanne délivre le 9 septembre 1844 un passeport, valable un an, pour aller à Karkow (Petite Russie), en passant par l'Autriche et la Bavière, pour reprendre ses fonctions (ACV, K VII g 12/2, No 1561).

- Marc Auguste Joseph, né le 2 et baptisé le 3 juin 1812, ayant pour parrain son grand-père Joseph Antoine Croisat (ACV, Ed 7/7, 57). Il est parrain de sa demi-sœur Joséphine le 11 mai 1826. En 1833, il est apprenti chez le banquier Martin à Lausanne. On le retrouve commisnégociant le 22 novembre 1833 quand la préfecture de Lausanne lui délivre un passeport pour Lyon, pour y séjourner (ACV, K VII g 12/1, p. 41), puis négociant à Vevey en 1850/1851 et à Lausanne en 1858. Il obtient le 26 mars 1858 un nouveau passeport, allant en France. Il demeure à Vevey quand il épouse à Lonay le 12 septembre 1850 Jeanne Marguerite Amélie Traxdorfen, originaire de Lausanne, domiciliée à Vevey, âgée de 31 ans (ACV, Ed 75/3, 179). Fille de Théophile Traxdorfen, négociant à Lausanne, et de Marianne née Maulaz, tous deux décédés avant elle, elle naquit à Turin le 24 septembre 1819 et mourut à Vevey le 1er décembre 1851, étant ensevelie à Ouchy, le port de Lausanne (ACV, Ed 132/17, 249). Le couple n'eut qu'un enfant :
 - Amédée Fanny Sylvie, née à Vevey le 23 novembre 1851, baptisée le 4 décembre suivant, ayant pour parrain son grand-père paternel Antoine Marie Croisat, 62 ans, et pour marraine sa tante Fanny Croisat, domiciliée à Vevey (ACV, Ed 132/4, 110).
- Joseph Louis, né le 16 et baptisé le 17 octobre 1813 (ACV, Eb 7/7, 64). Son départ pour la Russie était prévu en 1803 : de fait, la préfecture de Lausanne lui délivra le 9 juin 1834 un passeport valable un an pour Moscou, par Francfort et Lubeck (ACV, K VII g 12/1, p. 50). Le 31 octobre 1842, la même préfecture lui délivra un autre passeport pour un temps illimité, ensuite d'autorisation du Département de justice et police, pour aller à Moscou par Leipzig et Berlin, continuer son séjour comme précepteur examiné, y ayant déjà habité huit ans comme tel (ACV, K VII g 12/2, No 931). On le retrouve à Lausanne le 24 juillet 1858 quand il obtient un passeport pour la France (ACV, K VII g 12/5, No 3521). Il avait épousé le 4 juillet 1843 dans l'église catholique romaine des saints Pierre et Paul de Moscou Sylvie, fille de Gédéon Drapel et de Marguerite née Tauxe, âgée de 30 ans, de religion réformée (ACV, Ed 66/4, 305), laquelle avec un tel nom devait certainement être originaire de Leysin.

- Anne Françoise, dite Annette (1841), née le 16 et baptisée le 20 novembre 1814, ayant pour parrain Pierre Croisat de Beaufort (ACV, Eb 7/7, 71). Elle est marraine le 11 mai 1826 de sa demi-sœur Joséphine. Son départ pour la Russie était annoncé en 1833 : la préfecture de Lausanne lui délivra le 9 juin 1834 un passeport valable un an pour Moscou, par Francfort et Lubeck (ACV, K VII g 12/1, p. 50), puis un autre pour un temps illimité pour aller à Marienbad, à Moscou en Russie où elle a déjà séjourné, dans l'intention de rejoindre la famille de la princesse Galitzine chez laquelle elle est institutrice (ACV, K VII g 12/2, No 476), d'autres encore, le 25 août 1851 allant à Lyon pour y séjourner et le 20 septembre 1858 allant en France (ACV, K VII g 12/4, No 387 et K VII g 12/5, No 3672).
- George Alexandre, né le 9 et baptisé le 17 mars 1816 (ACV, Eb 7/7, 81), mort à Assens à un an le 8 mars 1817 (ACV, Eb 7/6, 148).
- Etienne Pierre Louis *Albert*, né le 5 et baptisé le 15 mai 1817 (ACV, Eb 7/7, 86), décédé en 1896. Il est parrain de sa demi-sœur Caroline Albertine le 31 janvier 1833. Son départ prochain pour la Russie est annoncé en 1833 : de fait, la préfecture de Lausanne délivra le 19 juillet 1836 un passeport pour la Russie à Pierre Louis Albert Croisat, 19 ans, de Grandvaux, artiste-peintre à Lausanne (ACV, K VII g 12/1, p. 82), puis un autre le 25 août 1846, allant à Moscou par la France et l'Angleterre (ACV, K VII g 12/3, No 360). D'autres passeport lui seront encore délivrés : le 14 août 1855, allant à Dresde; le 26 juillet 1856, allant en Angleterre par la France avec sa femme et 3 enfants; le 26 mars 1858, allant en France; le 18 octobre 1860, allant en Angleterre; le 2 octobre 1863, allant en Russie; et le 4 juin 1872, allant en France et en Angleterre, accompagné de sa femme et de sa fille (ACV, K VII g 12/5, Nos 2169, 2568 et 3329; K VII g 12/6, Nos 261 et 1368; K VII g 12/7, No 1338). Son testament fut homologué à Lausanne. Il épousa le 7 octobre 1841 dans l'église catholique romaine des saints Pierre et Paul de Moscou Elisabeth, fille de George Harbottle et d'Anne Bel, âgée de 29 ans, de religion anglicane (ACV, Ed 66/3, 368), dont le testament fut homologué à Lausanne en 1896. Des passeports lui furent délivrés au nom d'Elise le 12 mai 1854, allant en Angleterre avec ses filles de 9 et 5 ans et demi, et le 1er novembre 1858, allant en Angleterre (ACV, K VII g 12/4, No 1549 et K VII g 12/5, No 3739), et au nom d'Elisabeth le 9 avril 1863, allant en Angleterre passant par la France, accompagnée de ses deux demoiselles de 20 et 17 ans et demi, et le 15 octobre 1864, allant en Angleterre (ACV, K VII g 12/6, Nos 1159 et 1715). Le couple eut 3 filles :

- Adèle Marianne ou Marie Anne, née à Moscou le 24 septembre 1842 et baptisée dans l'église des saints Pierre et Paul le 16 octobre (ACV, Ed 66/1, 322). La préfecture de Lausanne lui délivra un passeport le 26 octobre 1865, allant en Russie, à Tamboff, chez Mme Govreshenko, en visite (ACV, K VII g 12/6, No 2002). Elle épousa à Lausanne le 23 mai 1867 Charles François Joseph, fils de François Philibert Claire Bernard et de Marie Virginie née Robin, de Paris, demeurant à Lausanne, né le 25 Avril 1838 (ACV, Ed 71/37, 427), dont elle fut instituée héritière le 4 novembre 1876 (ACV, Bg 13 bis/35, fo. 322).
- Lydie Joséphine Hélène, née le 2 juin 1845, baptisée à Moscou le 30 juin (ACV, Ed 66/1, 323). Elle était domiciliée à Lausanne quand elle y épousa le 7 novembre 1871 Julius Charles Hermann, fils d'Antoine Jean Frédéric Wulffluff et de Catherine Regina Marianne née Krull, de Malchlin (Mecklembourg), domicilié à Londres, né le 2 octobre 1832 (ACV, Ed 71/40, 278). Le couple obtint un passeport de la préfecture de Lausanne le 21 novembre 1871 pour la France et l'Angleterre (ACV, K VII g 12/7, No 1087).
- Elisabeth Jeanne Marguerite, née le 30 janvier 1849, baptisée à Moscou le 17 février 1849, ayant pour parrain Jean fils de George Harbottle et pour marraine Sylvie fille (sic pour femme) de Pierre Croisat née Drapel (ACV, Ed 66/1, 324). Elle accompagna ses parents en France et en Angleterre en 1872.
- Françoise Adélaïde, née le 1er et baptisée le 3 janvier 1819 (ACV, Eb 7/7, 94). Elle fut marraine de sa demi-sœur Caroline Albertine le 31 janvier 1833. Elle épousa à Lausanne le 20 août 1846 Conrad, fils de Conrad Zwick et de Crescentin née Egger, de Fruthweilen (Thurgovie), domicilié à Lyon, né le 4 janvier 1820 (ACV, Ed 71/28, 326).

Un garçon et 3 filles sont issus du second lit, tous nés et baptisés catholiques à Lausanne :

- Joséphine Augustine, née le 8 et baptisée le 11 mai 1826, ayant pour parrain son demi-frère Marc Auguste Joseph Croisat et pour marraine sa demi-sœur Anne Croisat (ACV, Ed 71/2, 222-223). La préfecture de Lausanne lui délivra un passeport le 26 août 1848, allant en France, Angleterre et Russie pour y séjourner (ACV, K VII g 12/3,

No 984), puis un autre le 23 octobre 1856 allant en Estonie (Russie) comme dame de compagnie (ACV, K VII g12/5, No 2712). C'est certainement elle qui demeure à Vevey en 1851 sous le prénom de *Fanny* et est marraine de sa nièce Amédée Fanny Sylvie le 4 décembre (ACV, Ed 132/4, 110).

- Marie, née le 30 avril et baptisée le 4 mai 1827 (ACV, Ed 71/2, 371). Marie Françoise Croisat épousa à Lausanne le 6 septembre 1858 Bruno dit Félix, fils de Claude Rassat et d'Anne née Cussin, originaire d'Annecy, domicilié à Nice, né le 30 août 1820 (ACV, Ed 71/33, 50).
- Henriette Louise, née le et baptisée le 8 janvier 1829 (ACV, Ed 71/3, 206), décédée à six semaines à Lausanne sous le nom d'Henriette Lucie le 17 février 1829 (ACV, Ed 71/46, 404).
- François Xavier, né le 15 et baptisé le 17 mai 1831 (ACV, Ed 71/4, 117). La préfecture de Lausanne lui délivra des passeports le 9 mai 1855, allant dans les Etats sardes, et le 11 septembre 1872, allant en Allemagne et en Belgique (ACV, K VII g 12/5, No 1957 et K VII g 12/7, No 1543). C'est en tant qu'employé domicilié à Lausanne qu'il figure comme témoin au testament de François-Michel Rupf le 17 août 1876 (ACV, Bg 13 bis/33, fo. 47).
- Caroline Albertine, née le 28 et baptisée le 31 janvier 1833, ayant pour parrain son demi-frère Pierre Louis Albert Croisat et pour marraine sa demi-sœur Adélaïde Françoise Croisat (ACV, Ed 71/4, 351). Elle épousa à Lausanne le 11 août 1859 George Louis, fils de Marc Louis Brélaz et de Jeanne Louise Henriette née Girardet, de Lutry, domicilié à Lausanne, né le 28 avril 1831 (ACV, Ed 71/33, 224).

Pierre-Yves Favez